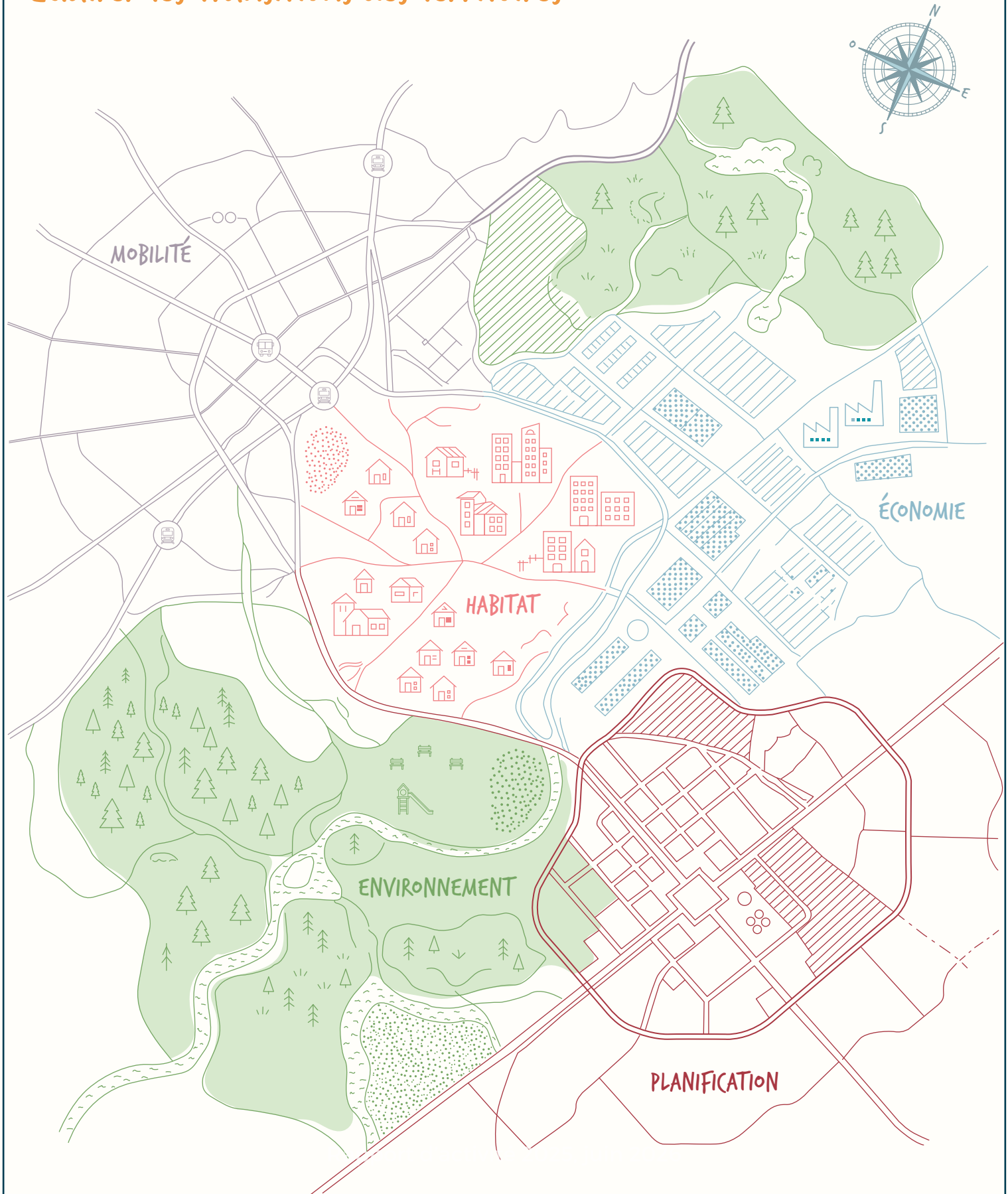


DE LA DONNÉE AU PAYSAGE

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Éclairer les transitions des territoires



LES DONNÉES QUE L'ON RÉCUPÈRE

L'AGURAM est l'organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement qui accompagne les **territoires de Moselle** depuis plus de 50 ans. Pour aider à la définition des politiques d'aménagement, élaborer des documents de planification (PLUi, PDU, PLH, PCAET, SCoT[FG1.], etc.) et proposer des réflexions stratégiques pour construire des projets de territoire durable, l'agence s'appuie sur une **connaissance fine de ses territoires partenaires**.

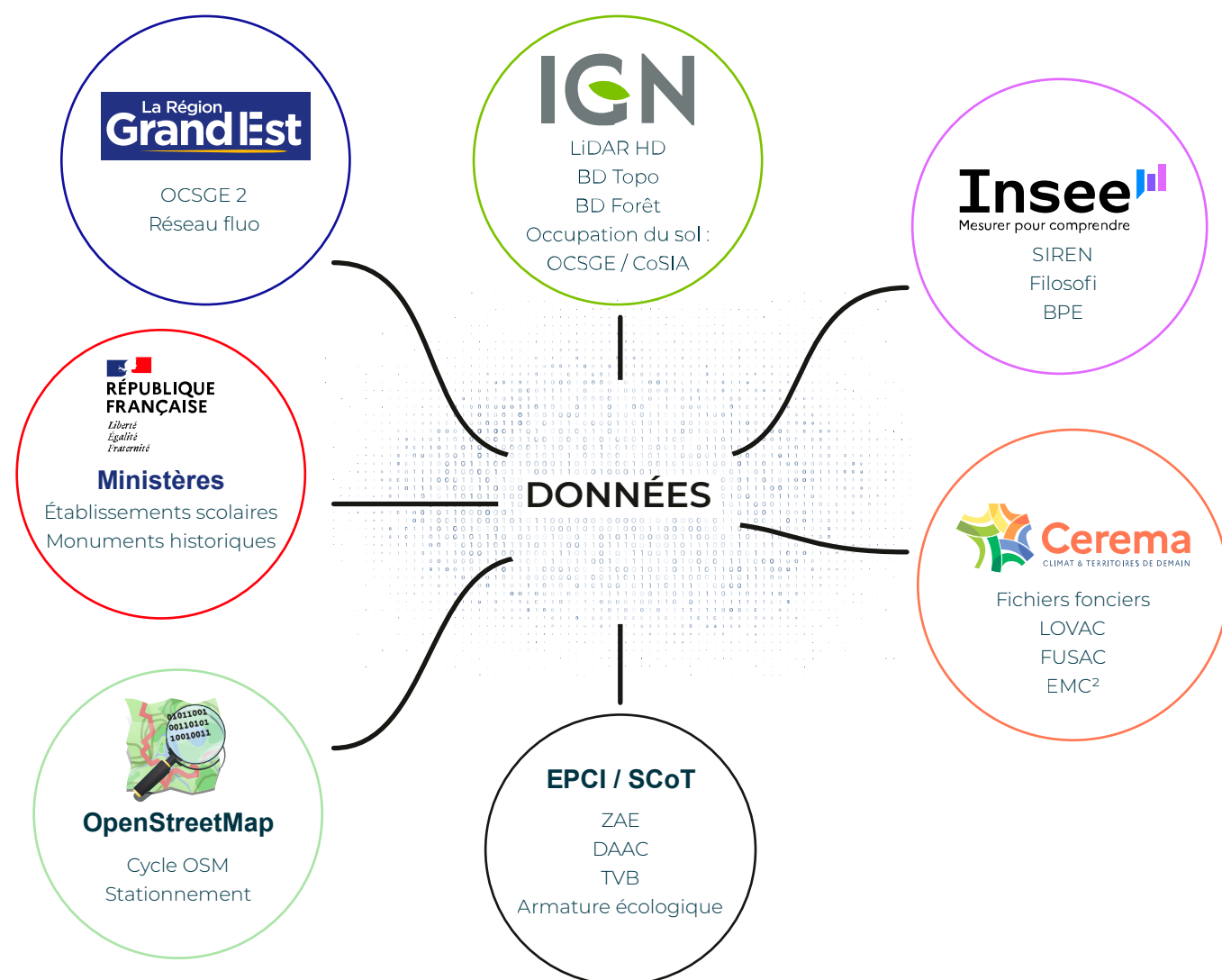
Celle-ci se construit sur le temps long, par l'**observation** et le décodage des **dynamiques socio-économiques et spatiales**, dans de nombreux domaines : foncier, habitat, mobilité, développement économique, transition énergétique, questions transfrontalières, etc.

Afin de garantir la qualité des analyses produites, il est nécessaire d'avoir accès à des données les plus utiles possibles.

Un éventail de fournisseurs conséquent (dont certains sont des grands noms de la donnée publique) vient alimenter l'arborescence interne de l'agence.

Ces données livrées au format brut et parfois sur d'immenses emprises territoriales sont suivies, stockées, traitées et mises en valeur par les experts de l'agence (géographes, infographistes, cartographes, sigistes, data-analysts).

Cette 'data' est une matière première indispensable à la compréhension des phénomènes urbains.



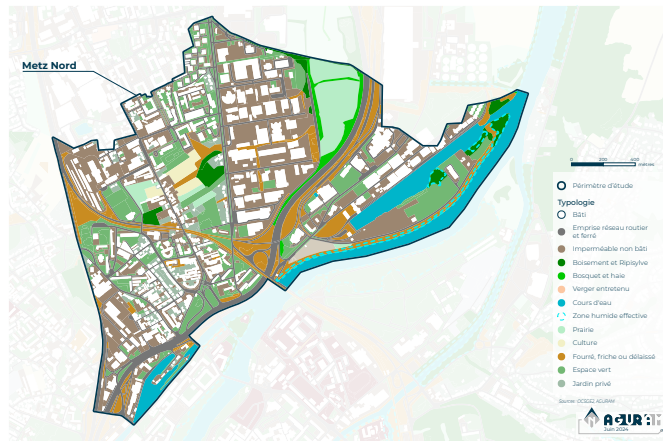
LES DONNÉES QUE L'ON CRÉE

Pour répondre au mieux aux besoins des différentes études et pour compléter l'utilisation des données publiques fournies par les instances et services de l'État, l'AGURAM confectionne elle-même certaines données. Voici les plus marquantes :

Surface de la canopée



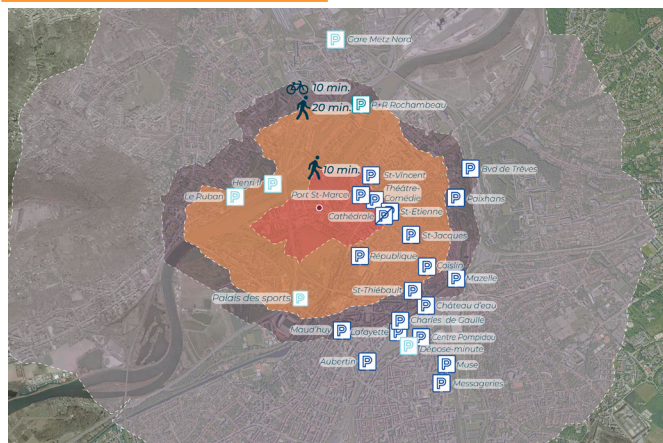
Catégorisation de l'occupation du sol via le prisme de la nature en ville



Enveloppes urbaines 2015/2025



Isochrones multimodaux



Températures de surface



LES DONNÉES/ PERCEPTIONS SENSIBLES

Il existe autant de versions d'un paysage que de personnes qui le regardent, chacun ayant une attache personnelle à celui-ci ainsi qu'une sensibilité qui lui est propre forgée par sa connaissance et sa pratique du territoire. Ces perceptions sont un type de données sur lesquelles on ne peut pas faire l'impasse lorsque l'on parle de paysage car il en va de son identité culturelle.

Les données issues de la perception sont naturellement plus compliquées à récolter et à illustrer. D'une part, il faut organiser leur récupération qui peut se faire via différents moyens en fonction du public auprès duquel les récolter (formulaire, carte, brainstorming, etc.). D'autre part, il faut déterminer comment les synthétiser et comment les retransmettre clairement (carte, compte rendu, photomontage, etc.).

L'AGURAM réalise des études qui s'appuient sur ce type de données et les deux prochains exemples servent à illustrer ces propos.

STRATÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE À MÉCLEUVES

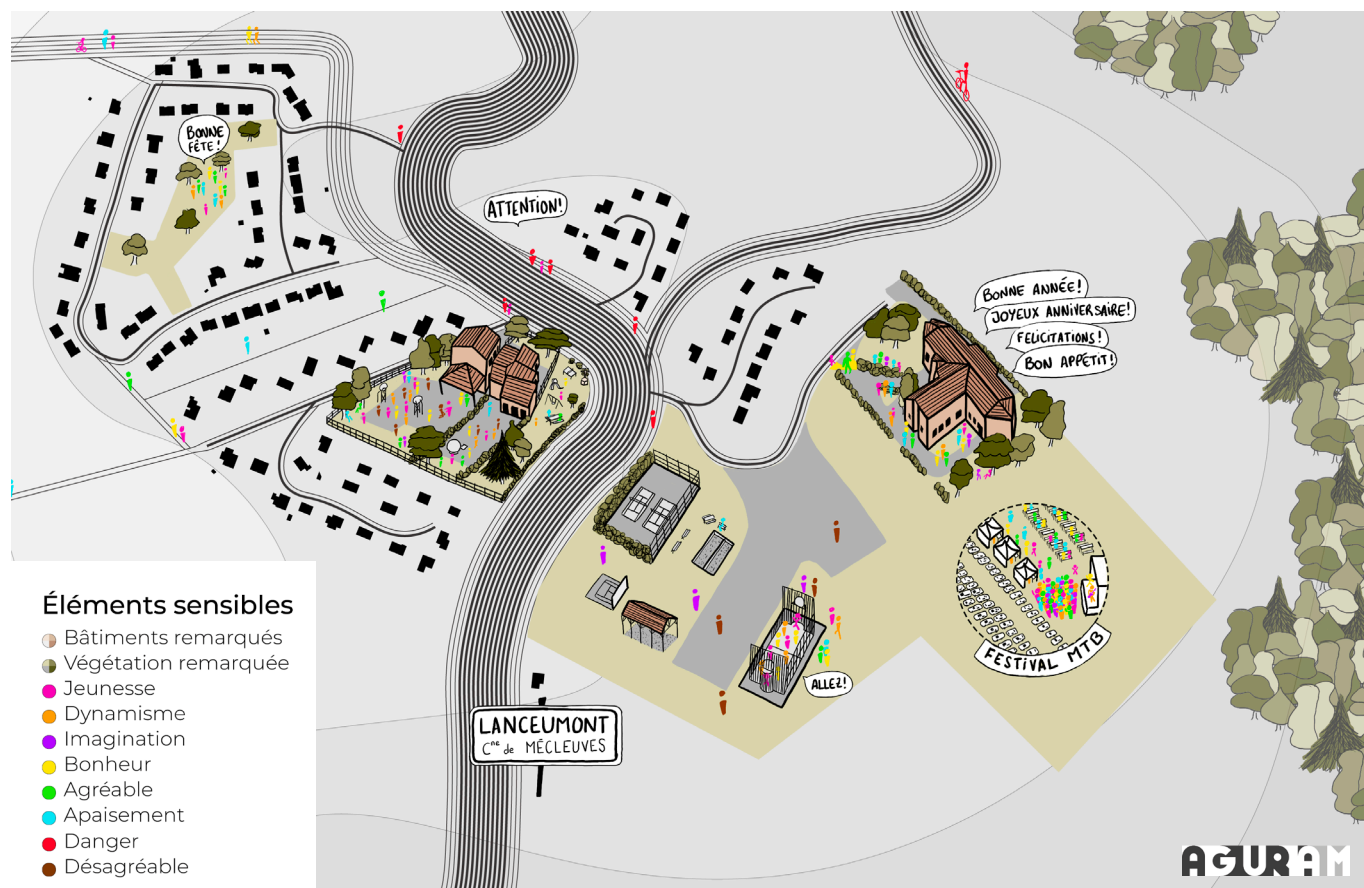
Lors d'ateliers sur la définition d'une stratégie foncière communale avec le Conseil municipal de Mécleuves (2026), les élus se sont prêtés au jeu de la réalisation d'une carte sensible. À la première session, ils ont été invités à dessiner sur des cartes individuelles de la commune différents éléments : les trajets qu'ils empruntent quotidiennement en voiture, à vélo ou à pied, les atmosphères qu'ils trouvent, agréables/désagréables, calmes/dangereuses, les espaces qu'ils fréquentent beaucoup/peu, etc.

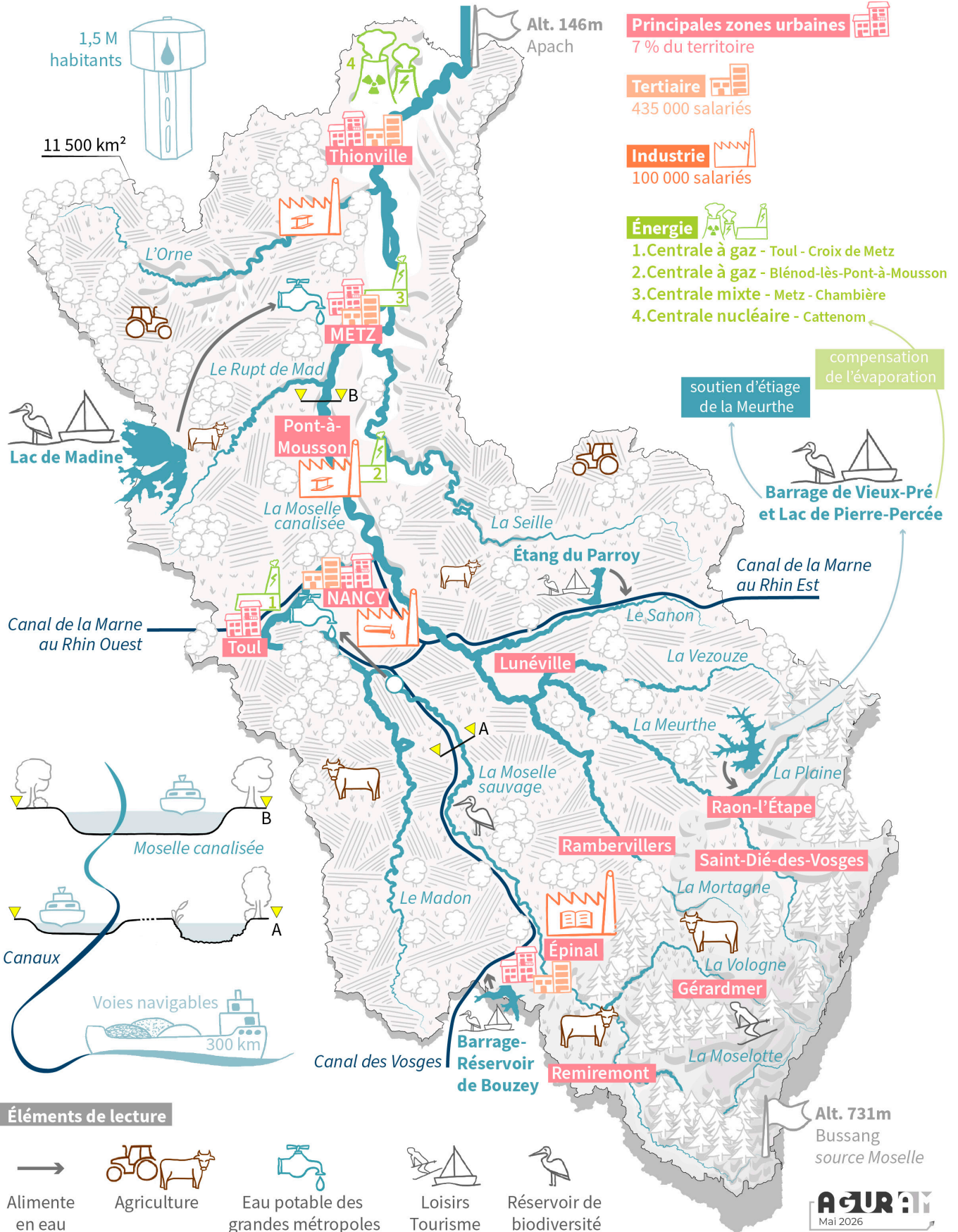
Puis, la matière récoltée a servi à la réalisation d'un poster de la commune sur lequel : les routes les plus fréquentées sont plus épaisses, les lieux d'intérêts communs sont grands et colorés, les émotions ressenties par les habitants sont représentées... Le résultat est une carte sans échelle et déformée par la perception des habitants, qui a servi pour la suite de la démarche à déterminer les lieux sur lesquels les élus souhaitent travailler pour leur prochain mandat.

LES ENJEUX DU BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

Ce second exemple est mixte car il utilise à la fois des données cartographiques qui posent le contexte de la carte (linéaire des cours d'eau, topographie), des données cartographiques modifiées (périmètres des lacs/étangs grossis en fonction de l'importance de leur rôle) et des données sensibles issues de la perception des techniciens qui ont réalisé cette carte et qui servent le message qu'ils souhaitent faire passer (le lac de la Madine alimente en eau potable la ville de Metz, l'eau qui circule alimente une agriculture plutôt d'élevage au sud et de grandes cultures au nord).

Exemple d'une partie de la carte sensible de Mécleuves



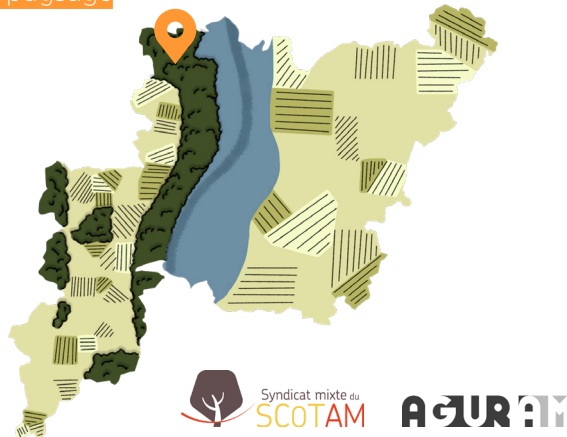


Carte réalisée dans le cadre de l'étude quantitative sur la ressource en eau du bassin versant de la Moselle, portée par l'EPTB Meurthe-Madon et les syndicats mixtes Moselle amont et Moselle aval. En collaboration avec l'Agence SCALEN et l'AGAPE et le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et EDF.

LE JEU D'ÉCHELLE

Le paysage s'analyse à plusieurs échelles qui possèdent chacune leur degré de détail. Depuis les grandes unités paysagères jusqu'aux plus petits éléments perceptibles dans l'espace à l'oeil nu, beaucoup de données sont nécessaires pour le décrypter. L'AGURAM analyse, dans cet exemple, les différentes strates qui composent le paysage du site des Portes de l'Orne à Rombas.

Grand paysage



Le site des Portes de l'Orne est situé dans l'unité paysagère des **côtes de Moselle**, paysage emblématique de la région messine. Cette unité est caractérisée par la présence de masses boisées sur les côtes, **entaillés par les ruisseaux** qui rejoignent la Moselle. Le site est largement influencé par la **vallée encaissée de l'Orne**, berceau des activités industrielles métallurgiques, laissant de **grandes friches industrielles** en fond de vallée. Le paysage, relativement fermé par les boisements, s'ouvre et s'urbanise en flanc de côteau et fond de vallée.

Communes :

Centres urbains intermédiaires du SCOTAM

Rombas = 9 534 hab. | 11,69 km² | 816 hab/km²

Amnéville = 10 853 hab. | 10,46 km² | 1038 hab/km²

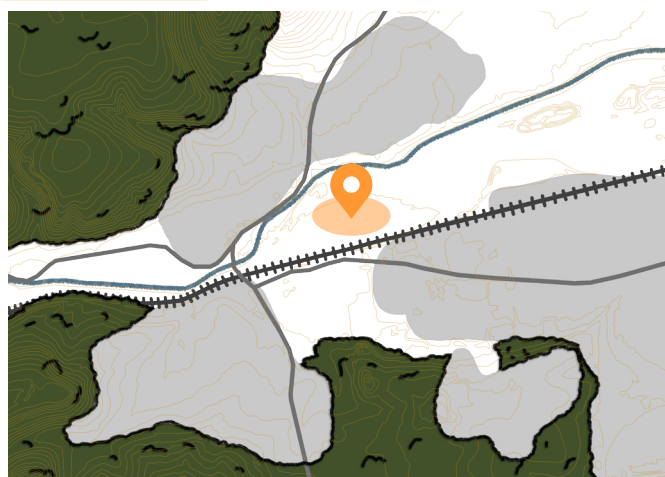
TOTAL = 20 387 hab. | 22,15 km² | 920 hab/km²

Projet : 8 ha en 1^{ère} phase sur 102 ha de projet global

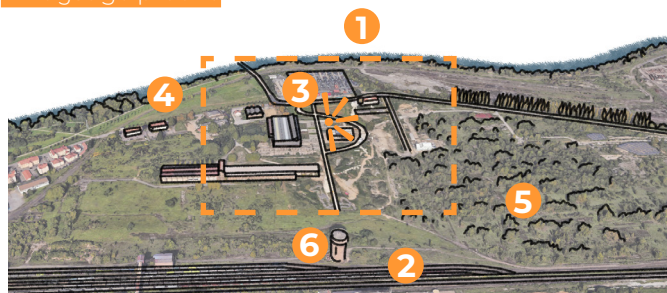
M. ouvrage : Sind. Mix. Portes de l'Orne et EPFGE

M. oeuvre : Villes & Paysages, Artelia, BKBS architectes, TOPIC architectes, SBE, MILOCHAU, VENATHEIC, IG Consultant, Atelier KAPAA, YAD

Carte d'identité



Paysage proche



Contraint par l'Orne au nord (1) et la ligne de chemin de fer au sud (2), le paysage à proximité du site est actuellement marqué par des activités (casse automobile, déchèterie) (3). Le fil bleu de l'Orne, voie verte longeant l'Orne, débute à proximité de ce site (4). Les abords enfrichés (5) ont vocation à être urbanisés dans les prochaines phases du projet. En fond de vallée, le site offre quelques **perspectives** sur les côtes boisées alentours, et le château d'eau (6) marque le paysage.

C'est le point de départ d'un projet de plus grande ampleur qui vise à réaménager le site de l'ancienne usine de Rombas. Il comprend :

- ◇ la **restructuration** de l'ancienne maison des syndicats en maison des Transitions et Vivant, le CAP'Orne ;
- ◇ la **transformation** de l'ancien bâtiment Énergie en pôle d'entrepreneuriat et d'innovation ;
- ◇ la mise en place d'une **agraphe paysagère**, support de la cohérence globale du projet, du point de vue spatial (connexions piétonnes) et temporel (lien passé/futur).

Description du projet



LES PAYSAGES DU FUTUR

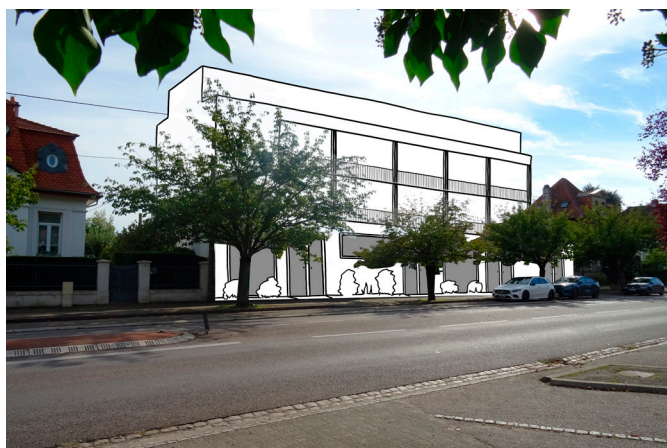
Le paysage s'observe souvent comme une photographie prise à un instant donné, comme le reflet de l'identité d'un territoire pendant une période. Néanmoins, il est aussi une matière qui évolue dans le temps et se transforme à travers les âges. L'AGURAM participe activement à cette mutation du paysage par ses études sur la planification urbaine et le projet urbain.

PLANIFICATION URBAINE

À travers l'élaboration de documents de planification urbaine, notamment les Plans locaux d'urbanisme (PLU/PLUi), l'agence met ses compétences au service des paysages de demain.

En effet, la réglementation du droit du sol permet de déterminer quels espaces sont constructibles et à quelles conditions, ce qui permet aux futurs projets de respecter le cadre dans lequel ils vont s'inscrire. Cela passe, par exemple, par la hauteur maximale autorisée pour les constructions ou l'obligation de planter un certain nombre d'arbres. **Les documents d'urbanisme peuvent aussi protéger certains espaces qui possèdent une identité paysagère forte**, comme des centres anciens qui possèdent une architecture particulière ou un point de vue sur une vallée. Cela peut se matérialiser par des règles qui obligent la conservation d'éléments essentiels qui caractérisent le paysage d'une certaine époque (les encadrements de fenêtres en pierre de Jaumont par exemple).

Questionner les règles de hauteurs

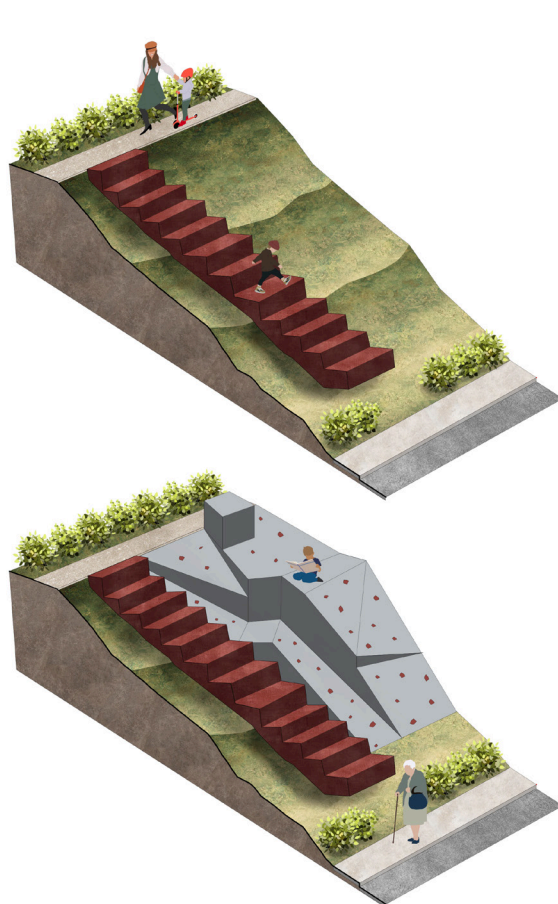


LE PROJET URBAIN

Les études d'observation foncière menées à l'AGURAM permettent de **trouver** et de **hiérarchiser des gisements potentiels pour des projets d'avenir**. Elles se basent sur des données cartographiques et chiffrées mais également des données sensibles qui peuvent être issues des élus/techniciens/habitants de la commune ou de la/les personnes en charge d'élaborer le projet. Avant de projeter quelque chose sur un site qui doit se transformer à l'avenir, une étude de son contexte paysager est faite, à l'image de celle du jeu des échelles à la page précédente.

L'expérience acquise par l'AGURAM en matière de synthèse des enjeux et d'ingénierie de projet lui permet de faire des propositions qui soient adaptées à leur contexte paysager. L'objectif n'étant pas de figer mais d'embellir l'existant, le projet n'ayant pas vocation à supprimer l'identité d'un lieu mais à en souligner les traits les plus importants.

Proposer des concepts adaptés au terrain



L'AGURAM est **L'AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE**

Une **ressource locale d'observation & d'ingénierie territoriale**, mutualisée, au service des politiques publiques, qui a contribué et contribuera encore à façonner la ville, l'agglomération, la métropole, les territoires mosellans et frontaliers qu'elle connaît bien !

Au fil de cette **revue de projets**, découvrez comment ses experts récoltent, créent et font parler la donnée pour la rendre compréhensible et utile, et la mettre au service des territoires et de leurs transitions.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur www.aguram.org

Une publication réalisée dans le cadre du Festival international de géographie 2026

Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ /// 03.87.21.99.00 /// contact@aguram.org

www.aguram.org /// [@agenceaguram](https://www.instagram.com/agenceaguram)

Directeur de la publication : Régis Brousse /// Rédaction : Quentin Lecuire, Alexia Wax ///

Conception & mise en page : Jérémy Hoffmann, Sébastien Trignac ///

Réalisation cartographique : Quentin Lecuire, Alexia Wax ///

Date de parution : 02/10/2026